… La commune envisage alors un réseau de chaleur au bois incluant une maison de retraite de 65 places ainsi que divers autres bâtiments communaux (mairie, salles associatives, salle de sports...). La construction de la chaufferie intervient en 2006-2007 et le démarrage du fonctionnement en octobre 2007. Pour limiter des réseaux de distribution trop longs et des déperditions importantes, l'implantation est décidée auprès de la source principale d'utilisation (l'EHPAD de la Charmille).

Il s’agit de la première chaudière bois-énergie collective en Vendée et le Boupère a fait figure de précurseur dans le domaine. Le projet a été aidé par l’ADEME et la Région et le Conseil Général dans le cadre des CTU (Contrat Territorial Unique).

Auparavant la maison de retraite était alimentée au gaz propane et la mairie, tout électrique. Les dépenses s’élevaient à 60000 € dont 2000€ restaient localement. Aujourd’hui les dépenses s’élèvent à 52000 € dont 45000 € en valeur ajoutée locale. La commune réalise en plus une économie de 8000 € / an. Le fioul est en appoint mais n’est utilisé que l’équivalent d’une journée (0,5%) sur 230 jours de chauffe. La chaudière bois permet de produire 99,5 % des besoins de chaleur. Le fioul produit l’eau chaude sanitaire en été.

Depuis l'hiver 2014, via un contrat avec Vendée-Habitat, 11 logements sociaux ont été raccordés au réseau et bénéficient des avantages que procure le chauffage collectif à bois déchiqueté.